

# BARÈME D'HONORAIRES

MANDAT DE VENTE	
Service Excel' Adresse	Service Succès
5% auquel s'ajoute 3 500 € de forfait de base	De 0 € à 250k € : 9 900 € De 250 001 € à 400k € : 14 900 € De 400 001 € à 500k € : 19 900 € De 500 001 € à 750k € : 24 900 € Plus de 750 001 € : 29 900 €
Service Simple' Adresse	Stationnements
4% auquel s'ajoute 3 500 € de forfait de base	1 200 € par emplacement
	Terrain à bâtir
	Barème avec un forfait min de 9 500 €
MANDAT DE RECHERCHE	
7% avec un minimum de 7 000 €	

TRANSACTION LOCATIVE	
A la charge du locataire	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8,10 ou 12 €/m<sup>2</sup> selon la zone.</li> <li>➤ Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/m<sup>2</sup>.</li> </ul>	
A la charge du bailleur	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Honoraires d'entremise et de négociation : 4 %TTC du loyer annuel HC dans la limite de 8% du loyer HC pour la totalité des honoraires.</li> <li>➤ Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8,10 ou 12 €/m<sup>2</sup> selon la zone.</li> <li>➤ Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie : 3€/m<sup>2</sup>.</li> </ul>	
GESTION LOCATIVE	
Mandat performance	Mandat Excellence
6 % HT soit 7,20 % TTC des sommes encaissées	6,83 % HT soit 8,20 % TTC des sommes encaissées
ASSURANCES	
Garantie « des loyers impayés » : 2,80 %	
AUTRES SERVICES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion d'un dossier impayés : 80 € TTC</li> <li>➤ Représentation à une Assemblée Générale : 90 € TTC/ heure</li> <li>➤ Vacation par heure : 90 € TTC</li> <li>➤ Etablissement d'un état des lieux ou d'un bail hors mission de location : 3%TTC du loyer annuel HC avec un min de 180 € TTC à la charge du demandeur</li> <li>➤ Gestion locative d'un garage ou location meublée : sur devis</li> <li>➤ Avenant modificatif à un bail géré : 120 € TTC à la charge du demandeur</li> </ul>	

## SYNDIC

Entre 100 € et 200 € du lot avec un minimum de 1 200 €

Sur devis en fonction du nombre de lots et de la complexité de l'immeuble (gardien, contrat d'entretien...)

Barème au 01/04/2017. Honoraires au taux actuel de la TVA de 20 %